



Problème pour passer le permis français pour un étranger.

Par **Palermo**, le **31/07/2009** à **13:45**

Bonjour,
J'habite en France depuis 1 an et demi. Mon pays n'a pas d'accord avec la France pour faire un échange de permis, mais j'ai eu le droit de conduire avec mon permis chilien.
Mon problème est que j'essaie depuis mon arrivée en France de passer le permis français mais je ne pouvais pas m'inscrire car il faut avoir le titre de séjour et quand je l'ai reçu il arrivait déjà à échéance. Puis j'ai eu un récépissé de renouvellement de titre de séjour, mais cela n'était pas suffisant.
J'ai reçu mon nouveau titre de séjour la semaine dernière et j'ai fait la démarche pour m'inscrire pour passer le permis.
Le problème est-ce que j'ai trouvé un travail où il est impératif que je conduise. Et le délai entre l'inscription au permis et de l'obtention est important.
Est-il possible de demander une permission pour utiliser mon permis étranger, à titre exceptionnel, pour pouvoir travailler jusqu'à ce que j'obtienne le permis français ?
Si oui, à qui dois-je m'adresser ?
Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **09/08/2009** à **07:52**

Bonjour,
La réponse est claire, c'est NON sauf si le préfet vous accorde une dérogation.
Donc, prenez contact avec votre préfecture.